

Cantine et rythmes scolaires au menu

Le conseil municipal de Réauville s'est réuni lundi soir afin d'entériner les nouveaux tarifs de la cantine scolaire du RPI (regroupement pédagogique) avec Montjoyer. Le ticket sera désormais payé par les parents d'élèves 2,62 €. Le prix réel est de 3,47 €, la différence étant à la charge de la collectivité. Ce montant est inférieur d'un petit centime à celui voté il y a un mois en raison de changements internes au sein de la société prestataire.

Autre délibération concernant les écoliers, la convention qui va unir la commune aux structures intervenant dans le cadre des rythmes scolaires. Le contrat avec la Maison des enfants n'est pas renouvelé, notamment en raison du coût

de la prestation. Le maire Marie-Hélène Soupre a proposé de confier les activités du vendredi au centre social AGC à Valréas (35 € la séance) et de répartir les animations du mardi entre des interventions bénévoles (la pétanque serait motivée) et l'association Les planches et la toile (30 € par séance à partir de janvier 2017). Avec ces deux structures, un travail complémentaire pourrait être mené sur le thème du cinéma et du théâtre.

La fontaine du Combal va faire l'objet de travaux. Le montant prévisionnel a été révisé à la hausse suite à l'ajout d'un chapeau en pierres et ciment par-dessus le monument. Le devis est désormais de 4 778 € financés par l'Asso-

ciation environnementale et du patrimoine avec le soutien du conseil départemental de la Drôme à hauteur de 1 800 € environ. Le chantier ne démarrera pas avant la fin du mois d'octobre.

Pour conclure, le maire a souligné la pertinence d'une proposition écrite du Comité pour Réauville au sujet de la signalétique dans le village lors des manifestations entraînant la fermeture de la rue principale. Lors de la dernière manifestation, la déviation mise en place par la rue Chareyron a occasionné des difficultés, notamment pour les camping-caristes. La municipalité indique qu'elle signalera la fermeture de la rue aux croisements avec la route de Salles-sous-Bois et celle de Valaurie.

